



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018 vendredi 02 février 2018

Nous remercions chaleureusement :

- La mairie de Montmorot pour l'accueil de l'association Kéta Kéti Avenir dans ses locaux.
- Madame Françoise Tomasetti adjointe au maire de Montmorot pour sa présence.

**Membres excusés** : Cuinet Christelle, Shenton Estelle, Aigle Catherine

**Membres présents ou représentés** :

Arandyelovitch Bernard, Bohl Laurence, Bos Eliane, Bos Gérard, Bouchery Christian, Bouchery Mireille, Bruyas Hélène, Buclez Danièle, Buclez Jean-Pierre, Carion Elisabeth, Chabroud Jean-Pierre, Chabroud Marie-Jeanne, Clerc Denise, David Evelyne, Duc Pierre, Ducassé Marie-Andrée, Fargeon Jacqueline, Glarmet-Le Gall Annie, Goux Léon, Goux Simone, Grosset Suzanne, Guigue Daniel, Guigue Nelly, Jeambrun Roseline, Lama Pasang, Le Gall Jean Yves, Long Michel, Monié Bernard, Monié Jeannine, Muyard Gérard, Muyard Maryse, Oberson Odile, Para Marie-Claude, Pecaud Frédérique, Perronard Yvette, Petit Dit Grezériat Jean-Pierre, Picod Marcel, Picod Solange, Sainmont Charles, Sainmont Danielle, Schaffter Marie-Thérèse, Shenton Estelle, Shenton Philip, Stochetti Josette, Tisserand Claudine, Zerbib Patrice.

20h00 : Le Président ouvre la séance et propose un échange en direct avec quelques enfants du Népal

### **1. Rapport moral 2017**

Présenté par Jacqueline Fargeon, secrétaire.

Elle rappelle :

- L'historique de l'association
- Les missions de l'association:
  - En partenariat avec **Helpless Children Mother Center** (HCMC) la prise en charge complète (hébergement, scolarité, santé) des 51 enfants du centre d'accueil jusqu'à leur majorité ou leur autonomie.
  - La construction d'un bâtiment parasismique pour les enfants et leurs accompagnants.

#### **♦ Au Népal**

- Le centre d'accueil fonctionne dans un esprit familial où l'entraide entre les plus grands et les plus petits fait partie du quotidien.
- Plusieurs fois par an, Pasang Lama et Laurence Bohl se rendent dans le centre d'accueil. Ils veillent au bon fonctionnement du partenariat entre les associations et favorisent l'échange d'une correspondance croisée (en anglais) entre les parrains/marraines et leurs filleuls.

#### **La construction d'un nouvel établissement.**

La proximité d'un lotissement au terrain de Sankhu rendait incontournable la réalisation de murs de soutènement en amont et en aval de ce terrain. Ceci aurait généré d'importants frais non provisionnés, grevant même la construction.

Ainsi, après mûres réflexions, la construction de l'orphelinat dans la région du Solu Kumbu a été retenue par les conseils d'administration des deux associations. Un terrain de 2500m<sup>2</sup>, deux fois plus grand que celui de Sankhu et accolé à un hôpital, a été acheté à Salleri, « chef-lieu » de district, qui possède 4 écoles de gouvernement, 2 écoles privées et une université.

L'opération a obligé HCMC à modifier son bureau le temps de la construction. Ont été intégrés au conseil d'administration de HCMC, un fonctionnaire représentant le gouvernement, et une personne des services sociaux.

Un architecte représentant le gouvernement va superviser la construction qui sera de plain-pied en L.

## ♦ **En France**

### **Le parrainage**

Les parrainages des enfants ou du centre dans sa globalité permettent de récolter les fonds nécessaires à la vie quotidienne.

Nous restons conscients que le parrainage est un engagement à long terme mais qu'il peut évoluer pour de multiples raisons.

Cette année les parrains/marraines ont reçu le bulletin scolaire de leur filleul.

### **Rapport d'activités 2017**

- Le conseil d'administration, le bureau et les sympathisants travaillent toute l'année pour remplir la mission de Kéta Kéti Avenir (KKA) (3 réunions de Bureau, 4 CA, de nombreux échanges).
- L'opération, « **un toit pour 50 enfants au Népal** » a été lancée en septembre 2017 afin de recueillir des fonds pour le nouveau bâtiment.
- Un flyer spécifique a été réalisé puis envoyé par mail ou courrier à tous nos contacts.
- Participation les 25-26 Novembre au marché solidaire de Lons-Le-Saunier, et du 13 au 17 décembre au marché solidaire organisé par RECIDDEV à Besançon.
- Les activités récurrentes : repas népalais et lotos.
- Les interventions de Pasang :
  - à St Jean de Sixt en Juillet avec l'association SAMBA.
  - au collège Notre Dame de la Salette à Voiteur auprès des élèves de 3<sup>ème</sup>.
- Les initiatives personnelles: par exemple Laurence Bohl et ses vides greniers.

### **Les évènements fédérateurs**

- En juin un week-end entre parrains/marraines sur le plateau des Glières.
- Le voyage au Népal des parrains/marraines du 22 octobre au 5 novembre, dont une semaine en trek avec 48 enfants, soit au total 100 personnes sur les sentiers des Annapurnas.

Retrouvez toutes les informations sur le site : <http://ketaketiavenir.com>

**Le rapport moral soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés**

## **2. Rapport financier 2017**

Nelly présente le rapport financier à l'aide des documents ci-dessous.

Pour KKA, les frais de fonctionnement représentent 1,18% des dépenses.

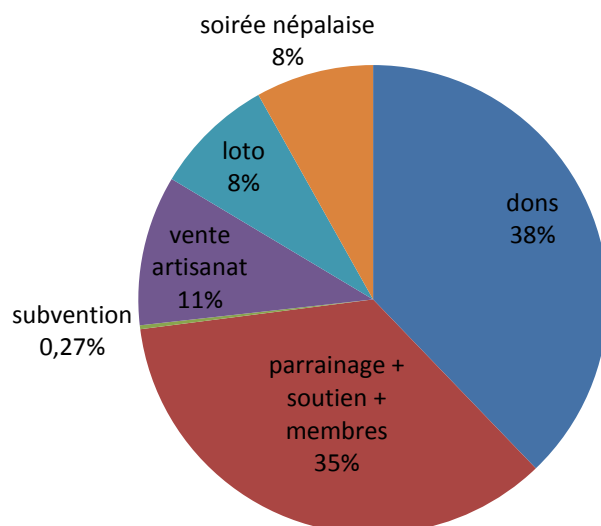
En 2017, KKA a envoyé 62 000€ HCMC pour la construction du bâtiment et 24 900€ pour le fonctionnement courant du centre d'accueil.

<b>COMPTE RESULTAT KETA KETI AVENIR 2017</b>			
<b>DEPENSES KETA KETI AVENIR France</b>		<b>RECETTES KETA KETI AVENIR France</b>	
Variations stock marchandises	197,42	<b>Dons avec reçus fiscaux</b>	19 435,00
Petites fournitures	48,82	<b>Dons anonyme ou sans reçus</b>	8 971,00
fournitures administratives	129,24	<b>parrainages</b>	24 930,00
Achats produits artisanaux népalais	1 339,08	<b>Soutiens</b>	1 180,00
location salle + nettoyage	774,00	<b>cotisations membres</b>	300,00
Assurance	191,42	<b>Ventes artisanat</b>	9 573,50
Foire marché exposition	259,10	<b>Produits act annexes loto</b>	19 049,90
frais postaux	350,56	<b>Produits act annexes repas népalais</b>	7 682,00
frais de tenue de compte	36,50	<b>Subvention</b>	200,00
frais envoie argent	276,83		
frais spéc. Evènements LOTO	12 437,25		
frais spéc. Evènements REPAS Népalais	1 191,25		
dons avec abandons de créance	1 803,82	<b>Abandon de créances</b>	1 803,82
<b>Total dépenses hors dons Népal</b>	<b>19 035,29</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 3125,22</b>
<b>dons orphelinat HCMC</b>	<b>24 900,00</b>		
<b>dons HCMC pour construction</b>	<b>62 000,00</b>	<b>DEFICIT 2017</b>	<b>1 2810,07</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>105 935,29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>105 935,29</b>

Le déficit 2017 s'explique par l'importance des dons à HCMC destinés à la construction du centre d'accueil.

<b>BILAN KETA KETI AVENIR 2017</b>				
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>	
STOCK de MARCHANDISES	2 221,93		Report à nouveau	49 033,49
PRODUITS A RECEVOIR	420,00			
CHEQUE A ENCAISSER	1 590,00			
CREDIT AGRICOLE	16 870,20			
BANQUE POSTALE	14 608,67			
CAISSE	512,62			
<b>SOUS -TOTAL</b>	<b>36 223,42</b>			
<b>Déficit 2017</b>	<b>12 810,07</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>49 033,49</b>		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>49 033,49</b>

## Recettes KKA 2017

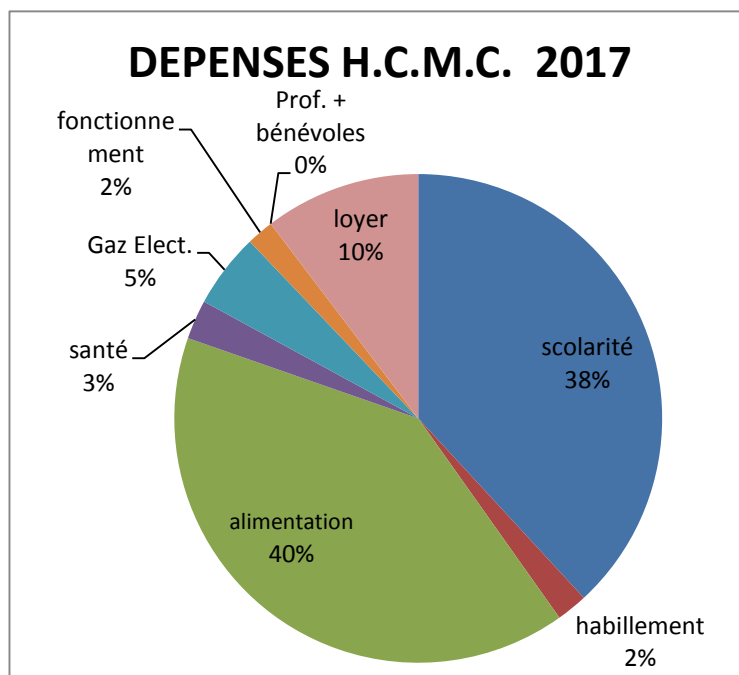


Les dons, parrainages et soutiens, résultat de la sensibilisation, représentent 73% des recettes.

### Recettes Dépenses H.C.M.C. 2017

DEPENSES H.C.M.C. NEPAL			RECETTES H.C.M.C. NEPAL	
	total roupies	euros	DONS RECU de	euros
			France	
<b>Scolarité</b>			janv-17	5 000,00
<b>inscription école</b>	970 171,36	8 268,33	mars-17	600,00
<b>fournitures scolaires</b>	76 978,00	660,15	avr-17	5 600,00
<b>Livres scolaires</b>	60 500,00	530,70	juin-17	500,00
<b>Soins exceptionnels</b>	16 900,00	148,25	juil-17	5 600,00
<b>Habillement</b>	58 110,00	509,74	oct-17	5 600,00
<b>livres bibliothèques</b>	3 600,00	30,79	déc-17	2 000,00
<b>Alimentation</b>	1 166 093,00	9 962,38		
<b>Loyer</b>	300 000,00	2 565,79		
<b>Electricité, gaz, fioul</b>	143 288,10	1 225,44		
<b>santé</b>	58 359,19	497,48		
<b>tél + internet</b>	13 468,17	118,14		
<b>autres</b>	30 000,00	256,58		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 897 467,82</b>	<b>24 773,77</b>		
<b>exceptionnel</b>	4 500,00	37,50		
<b>total Dépenses NEPAL</b>	<b>2 901 967,82</b>	<b>24 811,27</b>	<b>Total NEPAL ressources</b>	<b>24 900,00</b>
	<b>roupies</b>	<b>euros</b>		<b>euros</b>

**Différence ressources - emplois 88,73 €**



L'alimentation et la scolarité sont les principaux postes de dépense de HCMC.

**Le rapport financier 2017 soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés**

### **3. Projets 2018**

#### **♦ Au Népal**

##### **Construction du bâtiment**

Pasang diffuse des photos du terrain de Salleri, de ses environs et du type de bâtiment.

HCMC possède à ce jour, suffisamment de fonds pour la construction du gros œuvre (terrassement, murs, toiture).

Mais l'intérieur devra être aménagé (cloisons, carrelage, électricité...).

Aussi, la collecte de fonds continue plus que jamais ; faites le savoir à votre entourage.

#### **♦ En France**

##### Programme 2018

Nous poursuivons nos animations pour récolter des fonds.

- Montmorot : repas népalais, lotos, après-midi Chi gong, stage apprentissage de bols tibétains, journée récréative.
- Marché solidaire de Lons le Saunier en novembre et s'il est reconduit, celui de Besançon en décembre.

Grâce au soutien externe

- De l'association SAMBA du Grand Bornand, journée d'animation en juillet.
- De l'association Gym Passion, soirée népalaise à Balanod en octobre.

##### Travail en commissions

- La commission parrainage :
  - S'assure de l'accueil des nouveaux enfants et de leur parrainage.
  - Met en relation enfant et parrains/marraines.

- Suit les évolutions et changements de tout ordre (liste, parrainage, données concernant les enfants: photo, scolarité).
- La commission communication :  
Définit et met en œuvre une communication pour de multiples destinataires, en lien avec les actions de l'association (site, flyers, information des parrains/marraines, relation avec les médias).

**Les projets 2018 sont validés à l'unanimité des membres présents et représentés**

## **4. Montant de la cotisation 2018**

Le conseil d'administration propose de maintenir le montant de la cotisation à 15€ pour l'année 2018.

Chaque parrain ou marraine est membre de droit et peut donc participer aux votes. Pour les couples, l'adhésion de la seconde personne est liée au paiement de la cotisation.

**La proposition soumise au vote est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés**

## **5. Budget prévisionnel 2018**

<b>BUDGET KETA KETI AVENIR 2018</b>					
<b>DEPENSES KETA KETI AVENIR</b>			<b>RECETTES KETA KETI AVENIR</b>		
	2017	budget 2018		2017	budget 2018
variation de stock marchandises	197,42		<b>Dons avec reçus fiscaux</b>	19 435,00	18 000,00
petites fournitures	48,82	50,00	<b>Dons anonymes ou sans reçu fiscal</b>	8 971,00	10 000,00
four. administratives	129,24	150,00	<b>total dons</b>	28 406,00	28 000,00
Achat produits artisanaux. népalais	1 339,08	2 000,00	<b>parrainages</b>	24 930,00	26 000,00
location salle + nettoyage	774,00	800,00	<b>Soutiens</b>	1 180,00	1 500,00
Assurance	191,42	200,00	<b>cotisations membres</b>	300,00	600,00
Foire Marché Exposition	259,10	300,00	<b>vente artisanat</b>	9 573,50	9 000,00
réception	0,00	30,00			
frais postaux	350,56	330,00	<b>Produits act annexes LOTO</b>	19 049,90	12 700,00
frais tenue de compte	36,50	40,00	<b>Produits act annexes REPAS NEPALAIS</b>	7 682,00	2 000,00
frais envoi argent	276,83	200,00	<b>Produits act annexes journée Pasang</b>		2 000,00
Frais spécifique évènement: LOTO	12 437,25	8 300,00	<b>Subvention</b>	200,00	200,00
frais spécifique évènement: repas népalais	1 191,25	600,00	Abandon de créances	1 803,82	0,00
<b>total dépenses hors dons Népal</b>	<b>17 231,47</b>	<b>13 000,00</b>			
dons avec abandons de créance	1 803,82	0,00	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>93 125,22</b>	<b>82 000,00</b>
<b>Dons HCMC</b>	24 900,00	<b>36 000,00</b>			
<b>Dons HCMC pour construction</b>	62 000,00	<b>33 000,00</b>	<b>déficit</b>	12 810,07	
			<b>TOTAL</b>	<b>105 935,29</b>	<b>82 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>105 935,29</b>	<b>82 000,00</b>			

Le budget prévisionnel 2018 de KKA est en légère diminution. L'aide pour la construction est à un niveau moindre.

Les dons de Keta Ketu Avenir à HCMC sont proposés à 9000€ par trimestre en 2018.

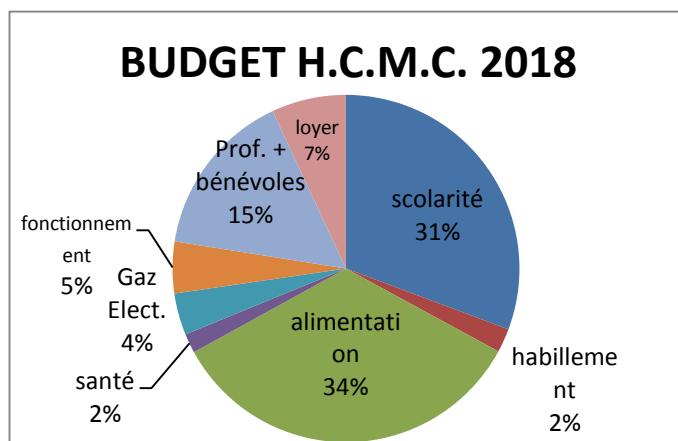
<b>budget H.C.M.C. 2018</b>						
	<b>REALISATION 2017</b>		<b>PROPOSTION 2018</b>			
	<b>total 2017 en roupies</b>	total 2017 en euros	<b>budget en roupies</b>	<b>budget en euros</b>		
<b>scolarité</b>						
inscription école	970 171,36	<b>8 268,33</b>	<b>1 080 000</b>	9 000		
fournitures scolaires	76 978,00	<b>660,15</b>	<b>120 000</b>	1 000		
livres école	60 500,00	<b>530,70</b>	<b>96 000</b>	800		
livres école collège			<b>30 000</b>	250		
<b>total scolarité</b>	<b>1 107 649,36</b>	<b>9 459,18</b>	<b>1 326 000</b>	<b>11 050</b>		
<b>Soins exceptionnels</b>	16 900,00	<b>148,25</b>				
<b>santé</b>	58 359,19	<b>497,48</b>	<b>78 000</b>	650		
<b>Habillement école</b>	58 110,00	<b>509,74</b>	<b>78 000</b>	650		
<b>habillement collège</b>			<b>18 000</b>	150		
<b>livres bibliothèques</b>	3 600,00	<b>30,79</b>	<b>3 600</b>	30		
<b>Alimentation</b>	1 166 093,00	<b>9 962,38</b>	<b>1 472 400</b>	12 270		
<b>Loyer</b>	300 000,00	<b>2 565,79</b>	<b>300 000</b>	2 500		
<b>Electricité, gaz</b>	143 288,10	<b>1 225,44</b>	<b>168 000</b>	1 400		
<b>Dédommagement professeur</b>			<b>240 000</b>	2 000		
<b>Dédommagements bénévoles</b>			<b>432 000</b>	<b>3 600</b>		
<b>tél + internet</b>	13 468,17	<b>118,14</b>	<b>48 000</b>	400		
<b>transport</b>	0,00	<b>0,00</b>	<b>48 000</b>	400		
<b>imprévus</b>	30 000,00	<b>256,58</b>	<b>36 000</b>	300		
<b>cadeaux et souvenir</b>			<b>36 000</b>	300		
<b>Activité extra-scolaire</b>			<b>36 000</b>	300		
<b>Exceptionnel</b>	4 500,00	<b>37,50</b>			<b>augmentation</b>	
					<b>en roupies</b>	<b>en euros</b>
<b>Total</b>	<b>2 901 967,82</b>	<b>24 811,26</b>	<b>4 320 000</b>	<b>36 000</b>	1 418 032,18	11 188,74 €

**taux de change**

	roupies		roupies			
mensuel	<b>241 830,65</b>	<b>2 067,61 €</b>	<b>360 000</b>	<b>3 000,00 €</b>	118 169,35	932,39 €
par enfant (52 enfants)		<b>39,76 €</b>		<b>57,69 €</b>	45,10%	augmentation

L'augmentation de 45% du budget prévisionnel d'HCMC est due à l'évolution du coût de la vie, au renouvellement triennal des livres scolaires et au dédommagement du professeur imposé par le gouvernement.

Le « dédommagements bénévoles », nouvelle ligne de dépense HCMC, a été voté lors du conseil d'administration de KKA du 08 janvier 2018.



**Le budget prévisionnel 2018 soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés**

## **6. Elections du conseil d'administration**

Le conseil d'administration est renouvelé par moitié (6 membres) chaque année.

Parmi les 6 membres sortants, un ne souhaite pas se représenter (Daniel Guigue). Bernard Monié, vice-président est démissionnaire.

- Se représentent au nouveau conseil d'administration : Laurence Bohl, Marie-Jeanne Chabroud, Pierre Duc, Jacqueline Fargeon, Nelly Guigue.
- Présentent leur nouvelle candidature : Roseline Jeambrun, Michel Long.

**Les candidatures sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés**

Le conseil d'administration se réunira après l'assemblée générale pour élire son bureau.

## **7. Questions diverses.**

Un membre insiste sur l'importance de communiquer sur les garanties et le sérieux du soutien menés auprès des enfants du Népal.

Le Président indique que les garanties reposent sur le mode de fonctionnement du centre, à savoir :

- Sur le respect de la convention de partenariat triennale signée entre KKA et HCMC en mars 2016 (prise en charge des enfants ; justificatifs des dépenses).
- Sur la présence au centre d'accueil du président et de membres de Keta Keti Avenir, plusieurs fois par an.
- Sur la confiance réciproque.

22h30 : l'ordre du jour épuisé, le Président remercie les participants et propose de poursuivre les échanges autour d'un pot de l'amitié.

Le Président  
Pasang Lama

Le secrétaire  
Michel Long